



# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 28 OCTOBRE 2022

## Finances :

Décision Modificative 02.2022 - Virements de crédits d'investissements  
Opération Nouvelle Salle des Sports

## Programme Investissement 2022-2023

Rénovation Energétique des Bâtiments Communaux tranche 2 – Maya Séverin/Orangerie.  
Revégétalisation de la cour de l'Ecole Elémentaire Bernard de Ventadour /  
Rénovation des Sanitaires. Assistance à Maîtrise d'Ouvrage de l'Agence Technique Départementale.  
Programme Voirie 2023

## Subventions 2022-2023

Rénovation Energétique des Bâtiments Communaux tranche 2 – Maya Séverin/Orangerie.  
Programme Voirie 2023

## Marchés Publics

Maîtrise d'œuvre Place du Village

## Travaux

Réhabilitation des réseaux d'eaux usées Ecole BV  
Réhabilitation de la toiture appartement 1 dépendances Mairie.

## Divers

Participation financière Mairie pour la classe de neige Bernard de Ventadour.

## Questions Diverses

**ETAIENT PRESENT.E.S :**

**Mesdames** Martine Bouche, Sylvie Burgio, Carole Delafontaine, Jessie Halili, Nathalie Jasse, Naïma Ouragh, Marie-Pierre Vaselli

**Messieurs** Maurice Benoît, Patrick Cheruel, Frédéric Daragnes, Jacques Demanse, Mathias Durand, Joseph Lo Negro

**PROCURATIONS :**

Régis Agret à Carole Delafontaine

Steeven Arene à Patrick Cheruel

Thibault Baccherini à Jacques Demanse

Emilie Beynet à Nathalie Jasse

Huguette Denis à Martine Bouche

**ABSENTE EXCUSÉE :** Karel Arnau

Remarque sur le dernier compte rendu du conseil municipal : Néant

**VOTE : UNANIMITÉ**

## Finances :

Rapporteuse : Marie-Pierre Vaselli

### **Décision Modificative 02.2022 - Virements de crédits section d'investissements**

**Aménagement de deux ralentisseurs :**

**Intersection Chemin de la Croix /Chemin de la Valergue et Chemin de l'Islon/Chemin de Clos Méjean.**

Opération 1066 Travaux chemin du Vieux Mas (Abandonné)  
Du compte 2181 Installation générales, agencement - 31 500.00 €

Opération 1056 Marché à bon de commande voirie  
Au compte 2152 Voirie + 31 500.00 €

**UNANIMITÉ**

**Réhabilitation des réseaux d'eaux usées école élémentaire Bernard de Ventadour**

Opération 1059 Chemin de la Gare  
Du compte 2152 Installation voirie - 21 000.00 €

Opération 1067 Ecole élémentaire Bernard de Ventadour  
Au compte 21312 Bâtiments scolaires + 21 000.00 €

**UNANIMITÉ**

**Mission de conseil énergétique école Bernard de Ventadour**

Opération 1067 Ecole élémentaire Bernard de Ventadour  
Au compte 21312 Bâtiments scolaires - 5 400,00 €

Opération 1067 Ecole élémentaire Bernard de Ventadour  
Au compte 2031 Etudes + 5 400,00 €

Le Conseil Municipal est sollicité en vue d'autoriser ces virements de crédits qui n'affecteront pas la bonne tenue du budget 2022.

**3 CONTRE (Nathalie Jasse, Mathias Durand, Emilie Beynet)**

**1 ABSTENTION (Joseph Lo Negro)**

**15 POUR**

## Opération Nouvelle Salle des Sports

Rapporteur : Jacques Demanse

En raison de l'augmentation des coûts de la construction de près de 50%, il est proposé aux membres du Conseil Municipal de sursoir à cette construction.

**UNANIMITÉ**

## Programme Investissement 2022-2023

### Rénovation Energétique des Bâtiments Communaux tranche 2 – Maya Séverin/Orangerie.

Rapporteur : Jacques Demanse

La tranche 2 des travaux de rénovation énergétique doit être lancée, ces travaux concerneront la Résidence Maya Séverin et L'Orangerie.

Ces travaux sont estimés à 648 000 euros TTC

L'avis des membres du Conseil Municipal est sollicité en vue d'autoriser Monsieur le Maire à lancer les marchés et travaux afférents à ces rénovations, ainsi qu'à signer les documents nécessaires à la bonne réalisation de ce projet.

**UNANIMITÉ**

### Revégétalisation de la cour de l'école élémentaire, reprise des sanitaires.

Rapporteur : Jacques Demanse

Il s'agit, entre autres, de désimperméabiliser les sols, de créer des îlots de fraîcheur afin de lutter contre le dérèglement climatique et d'apporter un confort aux usagers de l'école. L'Agence Technique Départementale du Gard peut nous apporter une assistance à Maîtrise d'ouvrage.

L'avis des membres du Conseil Municipal est sollicité en vue d'autoriser Monsieur le Maire à lancer l'assistance à Maîtrise d'ouvrage.

**UNANIMITÉ**

## Programme Voirie 2023

Rapporteur : Patrick Chéruel

### **L'Ousidou et Calade :**

Les rues de l'Ousidou et Calade sont prévues au programme voirie 2023 à la suite de la réhabilitation des réseaux EU, AEP et la création d'un pluvial.

Un aménagement de la voirie intégrant le réseau pluvial est nécessaire, création de trottoir et places de parking pour compléter l'aménagement selon le besoin.

Ces travaux nécessitent une maîtrise d'œuvre dont le coût est de 8 800 euros TTC et peuvent bénéficier d'une subvention du Conseil Départementale du Gard.

Les membres du Conseil Municipal sont sollicité en vue d'autoriser Monsieur le Maire à lancer la maîtrise d'œuvre, les travaux et signer les documents afférents à cette opération dont le financement sera porté au budget 2023

**UNANIMITÉ**

**L'Aménagement impasse de la Gare** dont la maîtrise d'œuvre a été réalisée en 2022 va pouvoir être engagé en 2023 pour un montant estimé à 65000€.

Les membres du Conseil Municipal sont sollicités en vue d'autoriser Monsieur le Maire à lancer les travaux et signer les documents afférents à cette opération dont le financement sera porté au budget 2023

**UNANIMITÉ**

### Subventions 2022-2023

**Rapporteur : Jacques Demanse**

#### **Rénovation Énergétique des Bâtiments Communaux tranche 2 – Maya Séverin/Orangerie.**

Dans le cadre de la rénovation énergétique des bâtiments communaux, nous pouvons solliciter des subventions de l'Etat, du Département de la Région et du Grand Avignon. Le Conseil Municipal est donc sollicité afin d'autoriser Monsieur le Maire à demander ces subventions.

**UNANIMITÉ**

#### **Programme Voirie 2023**

Les travaux des rues de l'Ousidou et de la Calade peuvent bénéficier de subventions du Département du Gard à hauteur de 25%. Le Conseil Municipal est sollicité afin d'autoriser Monsieur le Maire à instruire la demande de subventions.

**UNANIMITÉ**

### Marchés Publics

**Rapporteur : Patrick Chérueil**

#### **Maîtrise d'œuvre Place du Village**

Lors du dernier Municipal nous avons échangé sur la Maîtrise d'œuvre de la Place du Village et il avait été décidé de reporter le vote de cette Maîtrise d'œuvre à ce conseil avec un supplément d'information.

Les Membres de la Commission d'Appel d'Offres se sont réunis avec des éléments supplémentaires et, ils ont, à la majorité, voté pour l'octroi de cette Maîtrise d'œuvre au Cabinet Ineco.

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur ce choix et, en cas d'accord, d'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires à cette étude.

**UNANIMITÉ**

### **Réhabilitation des réseaux d'eaux usées Ecole BV**

La communauté d'agglomération du Grand Avignon réalise et finance la rénovation du réseau d'eau usée de la partie publique de l'école Bernard de Ventadour par l'entreprise Néo travaux (marché à bon de commande Grand Avignon)

Pour la continuité sur la partie privée, la plus défectueuse, deux devis ont été demandé : Néo travaux pour un montant de 21 000 €TTC

Bries TP pour un montant de 28 081 €TTC

La commission travaux propose de retenir Néo travaux pour réaliser les travaux dans la continuité de ceux déjà engagés.

L'avis des membres du Conseil Municipal est sollicité pour retenir l'Entreprise Néo Travaux et autoriser Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires à cette opération.

**UNANIMITÉ**

### **Réhabilitation de la toiture appartement 1 dépendances Mairie.**

Deux devis ont été demandés pour cette opération :

- Entreprise HELMER pour la reconstruction toiture pour un montant de 24920 €TTC et L'Entreprise PROVENCE Dépollution pour dépose amiante de la toiture pour un montant de 17503,20€TTC
- Entreprise Atlas Toiture Provence dépose amiante et reconstruction de la toiture pour un montnt de 67099 €TTC

La commission travaux propose de retenir l'offre complémentaire HELMER, PROVENCE Dépollution pour un montant de 41793,4€TTC.

Les travaux sont prévus pour avril 2023 (conditions climatiques favorable)

**UNANIMITÉ**

## Divers

Rapporteuse : Martine Bouche

### **Participation financière Mairie pour la classe de neige Bernard de Ventadour.**

Trois classes de l'école élémentaire Bernard de Ventadour partiront en classe de neige à Ancelles du 6 au 10 février 2023.

La participation demandée à la Mairie s'élève à 16 500 euros sur un montant total de 22 812 euros.

Cette somme est inscrite au budget 2022 et son montant se justifie par le report de la participation 2021 non consommée.

Les membres du Conseil Municipal sont invités à se prononcer sur cette participation et à autoriser Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires à cette classe de neige.

**UNANIMITÉ**

**L'Ordre du jour étant épuisé à 19h30, la séance du conseil municipal est levée**